



# Union des Syndicats CFTC de Lille/Métropole

174, Boulevard de l'Usine – 59000 LILLE

☎ 03 20 53 21 84 - ✉ cftclille@wanadoo.fr

---

## Aux Adhérents

Lille, le 26 janvier 2018

Cher (e) Ami(e),

Lors de sa réunion du 26 janvier 2018, le Bureau de l'Union Locale CFTC de Lille/Métropole, après avoir pris connaissance des décisions de la Confédération et de l'Union Départementale CFTC du Nord, ont adopté le barème de cotisations pour l'année 2018 de la manière suivante :

	<b>Part Mensuelle</b>
Retraités, privé d'emploi et mi-temps (moitié d'un temps plein)	5,00€
Salaire net égal ou inférieur à 1 130 €	9,76 €
Salaire net compris entre 1 130 et 1 410.00 €	10.30 €
Salaire net compris entre 1 411 et 1 710.00 €	12.40 €
Salaire net compris entre 1 712 et 2 120.00 €	14.10 €
Salaire net supérieur à 2 121.00 €	15.60 €

Nous vous remercions par avance de nous signaler tout changement dans votre situation professionnelle et vous invitons, pour des raisons de commodité, à nous communiquer vos coordonnées bancaires, avec votre accord, permettant un prélèvement mensuel ou trimestriel.

Tous les adhérents qu'ils soient imposables ou pas ont le droit à un crédit d'impôt de 66% de leur cotisation (à mentionner lors de la déclaration des revenus).

Vous espérant d'accord et comptant sur votre "fidélité" active,

Nous vous prions de croire, Cher(e) Ami(e), en nos sentiments cordiaux et dévoués.

Annie PENET

Trésorière

